VENTES A L'ENCAN

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession, double cottage, 1724 Rue St-Antoine, entre les rues Derbigny et Roman. Le MARDI, 19 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mathilda Caroline Methe, épouse de William D. Langshaw—No. 101,199, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Le MARDI, 19 mai 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément d'un ordre émis, daté et signé le 6 avril 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je, Ernest A. Carrere, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété suivante, décrite à savoir:

1e—Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans l'ilet No. 769 (ancien ilet No. 50 du faubourg Marigny), borné par les rues St-Antoine, Annette, Roman (autrefois Solidelle) et Derbigny (autrefois Prosper), laquelle parcelle est désignée par le numéro vingt sur un croquis de Joseph Brilly, voyer, et mesure selon le dit croquis, en mesure américaine, vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur de cent quinze pieds, quatre pouces et une ligne. Les améliorations sont connues comme le numéro 1724 rue St-Antoine, comprenant un cottage double en bois, avec toit couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le solde, s'il y en a, en un an représenté par un billet portant 8 pour cent d'intérêt, garanti par lien et privilèges du vendeur, ainsi que toutes les autres clauses de sécurities usuelles; l'acquéreur devra payer en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914, les frais de tous les certificats, et à payer pour l'acte de vente, devant James Simeon, notaire. Dix pour cent de dépôt, au moment de l'adjudication, sur l'achat de la vente.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
FELIX J. PUIG, Avocat pour le demandeur.
avril 19 26—mai 3 10 17 19

CHARBONS PITTSBURG ANTHRACITE ALABAMA QUALITÉ QUEEN
COKE POUR GAZ ET FONDERIE
W. G. COYLE & CO., Inc.
337 RUE CARONDELET
PHONE MAIN 2126

The New Freedom
(LA NOUVELLE LIBERTÉ)
Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis
Ce livre vous apprendra à connaitre l'homme vrai qu'est votre Président
3ème Grande Édition, Net $1.00
EN VENTE CHEZ
Adrien Rémond
232 RUE BOURBON 232
EN VILLE
Doubleday, Page & Co.,
GARDEN CITY, N. Y.

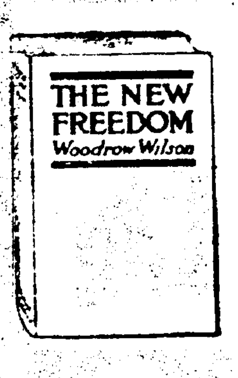

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe
A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurés dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.
323 Chartres Street NEW ORLEANS
SPÉCIALITÉ DE
TRAVAUX EN FRANÇAIS
TRADUCTIONS EN
Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière

L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE

L'Abeille Bourdonne Constamment

¶ Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.

¶ Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.

¶ Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE
L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE

VENTES A L'ENCAN

Par JAMES F. KEENEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTITION. HERITIERS TOUS MAJEURS.

Occasion pour ceux qui cherchent une maison, financiers ou spéculateurs, d'acquéreur un joli cottage double isolé, Nos. 4319-21 rue Sud Liberté, avec allée, et terres 50x120, touchant presque l'Avenue Napoléon.

Le JEUDI, 11 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mlle Laura M. Murray et al. vs. James A. Hawkins.

No. 104,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Par JAMES F. KEENEY, Encanteur, bureau No. 542 Bâtisse Audubon, No. 931 rue Canal, le JEUDI, 11 juin 1914, au 311 de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et persécution d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 24 avril 1914, et signé le 4 mai 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations y appartenant, portant les numéros municipaux 4319-4321 rue S. Liberté, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 563, borné par les rues S. Liberté (autrefois Green), Berlin et Howard et l'avenue Napoléon, situé à une distance de cent trente pieds du coin des rues S. Liberté et Berlin, et mesurant cinquante pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Les dites améliorations consistent d'un joli cottage double isolé, contenant, sur l'un des côtés quatre grandes chambres, bain, gaz et galerie sur le devant, et de l'autre côté, quatre grandes chambres, bain, gaz, grande porte pour automobile, grande cour, abri, citerne, grille en fer, etc., allée en macadam, et porté les numéros municipaux 4319-21. Facile accès aux tramways, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant; l'acheteur devant recevoir les loyers que depuis le jour de la signature de l'acte de vente. L'acheteur se rendra en outre responsable du paiement des taxes municipales et de l'état pour 1914, déposera 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ceci sans intérêts, et paiera les frais de l'acte de vente dévant James Simeon, notaire en cette ville.

JAMES F. KEENEY, Encanteur.
Bureaux, 542 Bâtisse Audubon.
BENJAMIN ORY, E. M. STAFFORD et H. W. ROBINSON, Avocats.
mai 10 17 24 31—juin 7 9 10 11

Par ALBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison appartenant au local No. 6037 rue Perrier.

Succession de William C. Kirkland et Minnie Kirkpatrick, son épouse. — No. 107,831. — Cour Civile de District, Division E. — A l'enchère le MERCREDI, 20 mai 1914, à 11 heures du matin, dans le dit local, par ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 8 mai 1914.

Conditions—Comptant.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat.
mai 10 17 20

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages du Cinquième District.
Cottage Double Isolé.
334-336 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Double Isolé.
338-340 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Simple Isolé.
227 rue Delaronde, entre les rues Seguin et Bermuda.
Cottage Double Isolé.
342-344 avenue Pacific, entre l'avenue Pélican et la rue Alix.
Cottage Double Isolé.
222-224 rue Verett, entre l'avenue Pélican et Delaronde, Ilet Oliver Station.
Le MARDI, 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. Succession de Caroline S. Brauner. — No. 108,230 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

MARDI, le 9 juin 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 4 mai 1914, par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, je, ERNEST A. CARRERE, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, procéderai à la vente des propriétés suivantes décrites, à savoir:

1—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par les numéros quinze et seize de l'ilet No. 8, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, suivant le plan du dit ilet dressé par P. A. d'Hemecourt, topographe, daté le 27 septembre 1876, déposé en l'étude de W. H. Seymour, ancien notaire en cette ville. D'après le dit plan, ces lots mesurent chacun trente-et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacific, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent de deux maisons construites légèrement et couvertes en ardoises, désignées par les numéros 334-336 de l'avenue Pacific, et contenant 4 chambres, galerie, etc.; et les numéros 338-340, 5 chambres, abri, etc., et les conexions d'eau et égouts.

2—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances leur appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No. sept de l'ilet No. 15, borné par les rues Delaronde, Seguin et Bermuda et l'avenue Pélican, sur le plan dressé par A. d'Hemecourt, topographe, daté le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire, feu notaire en cette ville, par le numéro 22, dans son livre de plans No. 4 bis. Selon le dit plan, le dit lot de terre mesure, en unités françaises, trente-et-un pieds de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, cottage simple, protégée par une grille en fer sur le côté face, et contenant huit chambres, bain, hangar, vestibule, galerie, etc., bien tapissés, égouts et connexions d'eau.

3—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartennant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné sous le numéro quatorze de l'ilet No. 48, borné par les rues Peter et Alix et les avenues Atlantic et Pacific, sur le plan déjà cité par P. A. d'Hemecourt, topographe, sous la date du 27 septembre 1876. D'accord avec ce dit plan, ce lot de terre mesure trente-et-un pieds sept pouces de face sur la Pacific avenue, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huits pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent des numéros 342-44 avenue Pacific, contenant cinq chambres, abri, etc., de chaque côté.

4—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 14 de l'ilet No. 26, borné par les rues Verret, Delaronde, Peter et Olivier, d'après le plan dressé par J. A. d'Hemecourt, topographe, déposé en l'étude de S. Magner, notaire, lequel lot de terre mesure trente-et-un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente-et-un pieds six pouces de large sur le côté arrière, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. treize, et cent cinquante-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, sur l'autre côté. Les améliorations comprennent une maison légèrement construite, couverte en ardoises, double cottage, contenant cinq chambres, galerie, eau de ville, et loyer de douze dollars de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer en sus les actes de vente qui devront être passés devant Robert Legier, notaire, ainsi que les taxes pour l'année 1914, et ainsi dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
Bureaux, 806 rue Perdido.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
mai 5 10 17 24 31—juin 7 9

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
16
Lots pour bâtir.
aisant face aux rues Audubon, Walnut, rues et trottoirs pavés.
COTTAGE RETIRE.
3634 rue Coliseum, encoignure Antonine, et le lot pour bâtir, avoisinant, encoignure des rues Coliseum et Amelia; le MARDI, 19 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Voyez le plan à la Bourse.
Succession d'Abner A. Parker, No. 107807, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D."

Le MARDI 19 mai, 1914, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à, un ordre émis, daté et signé le 18 avril, 1914, par l'Honorable Porter Parker, Juge de la Cour Civile de Distris, pour la paroisse d'Orléans, Division "D," Je, ERNEST A. CARRERE, un encanteur légalement autorisé, dans et pour la paroisse d'Orléans, procéderai à vendre la propriété suivante, à savoir:

Seize certaines parcelles de terre avec les ameliorations, dans l'ilet 31 du sixième district, bornées par les rues Walnut, Audubon Général Hood et Ferdinand, d'après un plan de B. Buisson, voyer, le 15 avril 1836, et désignées par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, K, L, P, Q, R, S, T, sur un croquis fait par C. U. LEWIS, le 16 Janvier 1908 annexé, à un acte devant G. G. KRONENBERGER, notaire, le 17 mars, 1908, et mesurent comme suit:

Lots A, B, C, avoisinant et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur de cent vingt pieds entre ligne parallèles.

Lots E a J, inclusifs, sont avoisinants, et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Audubon par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Le lot A forms le coin des rues Audubon et Ferdinand.

Lots K et L, inclus avoisinant et mesurent chacun trente pieds, à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, lot K, formant l'encoignure des rues Général Hood et Walnut.

Lots P et T, inclus, avoisinant et mesurent chacun trente pieds à la rue Walnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le lot T, formant l'encoignure des rues Walnut et Fernand.

SECOND—Quatre certaines parcelles de terre ainsi que les ameliorations, dans l'ilot 281, bornées par les rues Antonine, Chestnut, Coliseum et Amélia dans le sixième district, désignées par les numeros 5, 6, 7, 8, sur un croquis annexé à un acte devant S. MAGNER, ancien notaire, daté le 25 mars, 1867, mesurent comme suit:

Lot 5 mesure trente pieds six pouces et demi de face à la rue Antonine, par toute la profondeur, en quoi, qu'elle puisse consister, le tout plus on moins; et les lots 6, 7, 8 mesurent trente pieds cing lignes de face à la rue Antonine, par la même façade à la rue Amélia par toute la profondeur de rue a rue; lot A formant l'encoignure des rues Amélia et Coliseum, et des rues Coliseum, et Antonine, et à une profondeur et face sur la rue Coliseum de 87 pieds, 6 pouces et deux lignes, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1914, pour être vendu en deux parts, d'après un plan à faire.

Les améliorations sout connues comme le numero 3634 rue Coliseum, et comprennent un cottage retiré, contenant des galeries en face et sur le côte, corridor, 8 chambres, chambre à bbaiens, gaz, égouts et conduits, d'eau, et amenagements sanitaires pour domestiques.

Conditions—Un tiers on plus comptant, le solde en un on un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit, s'il y en a, devra être représentée par des billets de l'acquereur portant 8 pour cent d'intérêt par an ventes contenant toutes les sécurites et clauses usuelles, comprenant le transfert de polices d'assurance, et 10 pour cent des honoraires des avocats, en cas de procès, pour être passé par JOHN C. DAVEY, JR., notaire, aux frais de l'acquéreur, qui devra aussi assumer et payer additionnellement, au prix de l'enchère, les taxes de l'année 1914, et les frais de tous les certificats, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, du prix d'achat.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
avril 19, 26, mai 3, 10, 17, 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,518 — Division C — Attendu que William Kernan Dart a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de Mme Anna Lapouyade, veuve de Jean Baptiste Sibille, décédée, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BENJAMIN W. DART, Avocat.
mai 6 10 15

Succession de Philip Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,143 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence Kloiz, veuve de Philip Bodenheimer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, GUSTAVE LEMLE, Avocats.
mai 6 10 15

Succession de Mme Ezilda Wiltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No. 107,372 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Mayronne, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. E. ADOLPH, Avocats.
mai 7 12 16

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. M. et J. E. Walther vs. A. H. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,208 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon magasin, coin des rues Conti et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 23 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Vingt-sept chaises C. B., un lavabo, une série de meubles pour vestibule, une table en bois, un orgue avec son tabouret, une armoire en bois, une commode avec glace.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
JOHNSON & JOHNSON, Avocats pour les demandeurs.
mai 12 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

C. N. Maestri Furniture Co. vs. Amelia James.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 62,590 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans mon magasin, au coin des rues Conti et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 23 mai 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lit, un matelas à ressorts, une armoire à glace et une table de centre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
GEO. MONTGOMERY, Avocat pour la demanderesse.
mai 12 17 23

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Troisième District, portant les numéros municipaux Nos. 1337 et 1339, rue Marigny, entre les rues Urquhart et Villeré.

Gustave Gast vs. John A. A. Schuler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,055 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro cinquante-sept, et borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Villère (autrefois Girod), d'après un plan de J. Pillé, annexé à un acte passé devant T. C. Seghers, ancien notaire, daté le 27 avril 1835, selon lequel plan le dit lot mesure trente-cinq pieds six pouces en mesure américaine à la rue Marigny, par cent dix-huit pieds de profondeur.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEWIS R. GRAHAM, Avocat pour le demandeur.
avril 24—mai 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District, "Eglise," portant le numéro municipal No. 2915, rue Perdido, entre les rues Gayoso et Dupré.

John D. Nix, Jr., vs. Saint Luke Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,504 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 625, borné par les rues Perdido, Dupré, Gayoso et Gravier; le dit lot est désigné par le numéro deux, sur un croquis fait par H. W. W. Reynolds, députe voyer de la ville, daté le 11 juin 1903, annexé à un acte de vente passé devant Théodore G. Spitzfaden, notaire, le dit lot mesure vingt-huit pieds neuf pouces, plus ou moins, de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JULES A. GRASSER, Avocat pour le demandeur.
avril 24—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Septième District, portant le numéro municipal 515, rue Hillary, dans l'ilet des rues avenue St-Charles, Pearl et Cherokee.

Walter Miller vs. les héritiers de Mme Richard Sussman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,229 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Preier District de cette ville, le JEUDI 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1e—Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues avenue St-Charles, Pearl, Cherokee (autrefois Clinton) et Hillary, désigné par la lettre D, et mesure trente pieds de face à la rue Hillary, par cent trente-sept pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot étant formé des portions en arrière des lots vingt-deux, vingt-et-un, vingt, dix-neuf, et une partie du lot No. dix-huit, sur le plan original du dit ilet fait par William Fourchy, daté le 4 avril 1853, et déposé dans le bureau de A. Chiapella, ancien notaire.

2e—Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues avenue St-Charles, Hillary, Pearl et Cherokee (autrefois Clinton), commençant à une distance de cent cinquante pieds du coin des rues avenue St-Charles et Hillary, et mesure trente pieds de face à la rue Hillary, sur une profondeur de cent trente-sept pieds et six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est pris de l'arrière portion de la propriété, acquise par achat, de l'Eglise Baptiste de l'avenue St-Charles, de la Woman's Industrial Association, par acte passé devant W. R. Kerr, notaire, le 21 juin 1899.

Ainsi que toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés décrites, et les droits, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HALL, MONROE & LEMANN,
Avocats pour le demandeur.
avril 25 26—mai 1 8 15 22 28

VENTES A L'ENCAN

Par FREEMAN & FREEMAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Christina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,857 — Division E.

Vente en partage, propriétés de valeur et d'un excellent rapport dans le Premier District.

1101-1103 rue Sud Liberté, encoignure Thalie, double résidence, à deux étages et magasin, louée avantageusement.

1412-1414 rue Sud Liberté, entre les rues Thalie et Melpomène, double cottage, avantageusement loue.

1318 rue Sud Franklin, entre les rues Erato et Thalie, simple cottage, avantageusement loué, grande cour.

Par FREEMAN & FREEMAN, David Freeman, Encanteur; bureau, 218, rue Baronne.

JEUDI, E 21 MAI 1914,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 106,857, dans l'affaire intitulée succession de Charles Christina, le dit jugement lu, rendu et signé en cour ouverte le 15 jour d'avril 1914, et le dit ordre adressé à David Freeman, encanteur, de la firme de Freeman & Freeman, j'offrirai en vente à l'enchère publique la propriété suivante, décrite à savoir:

1er — Un lot de terre, ainsi que toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné comme lot No. 16 dans l'ilet No. 17, borné par les rues Liberté, Melpomène, Thalie et Howard, et mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Liberté, par cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No. 17, et quatre-vingt pieds et cinq lignes sur une ligne qui le divisant, d'une petite parcelle de terre d'une forme triangulaire avoisinant et faisant face à l'arrière des rues Liberté et Thalié, au bout de laquelle la dite ligne du dit lot No. 16, court en profondeur sur une seconde ligne qui mesure quarante-six pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Thalie, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le lot 15 en arrière, où elle mesure trente-deux pieds de profondeur, mesure américaine, le tout au tout, un certain lot de terre triangulaire, situé dans le même ilet et district, désigné, sur un plan dressé par Joseph Pillé, le 22 mars 1842, annexé à un acte voyer etaoin shrdlu cmfwyp vbgkqjxz de Noël Le Breton à la Banque de la Louisiane; cet acte passé devant C. Pollock, notaire, le 23me jour d'octobre 1843, le dit lot formant l'encoignure des rues Liberté et Thalie, et mesurant quinze pieds neuf pouces de face à la rue Liberté, soixante-dix-huit pieds huit pouces de face à la rue Thalie et quatre-vingt-deux et 2-8 sur la ligne.

2me — Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Franklin, et Liberté, et partant de la dite rue Liberté à une distance de quatre-vingt-dix-neuf pieds six pouces de l'encoignure de la rue Melpomène, la même parcelle de terre, mesurant vingt-huit pieds trois pouces sur la dite rue Liberté, sur soixante-quatre pieds de profondeur sur la ligne de côté, la plus proche de la rue Thalie, et à une première profondeur de la ligne du côté opposé de trente-deux pieds six pouces, conséquemment elle court à un angle sur la droite, vers la rue Melpomène, un pied six pouces, et ensuite elle a en outre une profondeur de trente-et-un pieds six pouces, sur une largeur, à la ligne en arrière, de vingt-neuf pieds neuf pouces.

3me — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les voies, droits, servitudes, privilèges, etc., situé dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Erato, Franklin et Thalié, désigné lomme le lot No. 13 de l'ilet No. 6 (ancien numéro), mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds, plus ou moins, de face à la rue Franklin par quatre-vingt-seize pieds, onze pouces et cinq lignes, plus ou moins, en profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant; le solde, s'il y en a, par billets de l'acquéreur, payables en un an après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement, et garantis par hypothèques et privilèges de vendeur, et toutes les clauses de sécurités usuelles; tous les actes de vente devant être passés devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur; ainsi que les dépenses de tous les certificats; le dit acquéreur devant assumer aussi le paiement des taxes de ville et d'état de l'année 1914. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication (sans intérêt et sans clause pénale), du prix d'achat.

FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs.
CALLAN, BLANCAND & VIOSCA, Avocats pour le demandeur.
W. ALEXANDER, BAHNS, Avocat pour le défendeur.
avril 19—mai 1 3 10 21

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Francis Lory, Jr., absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Attendu que la Commercial-Germania Trust and Savings Bank a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres de curateur dans l'affaire de Francis Lory, Jr., absent:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats.
mai 14 18 23

John T. Michel, Secrétaire d'Etat, vs. Southern Insurance Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,500 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquels le compte provisoire présenté par la Whitney-Central Trust and Savings Bank, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. C. HENRIQUES, FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats.
mai 7 11 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank W. Walters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,561 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Frank W. Walters, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
mai—9,13,18

Succession de J. B. Trebuquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 98,273 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. L. Fourchy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SIDNEY F. GAUTIER, Avocat.
mai 2 11 16

VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partition.

Amant Boyd de Calongne et als. vs. A. A. de Calongne et als.

No. 106,238 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

Au plus haut et dernier preneur, cottage simple, 1523 N. Avenue Claiborne, entre Columbus et Laharpe.

Par LEONARD L. STERN, Encanteur, le MARDI, 16 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu à cour ouverte, le 29 avril 1914, et du jugement signé à cour ouverte le 5 mai 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Laharpe, Columbus et Derbigny, désigné par le No. six sur un plan dessiné par Rougerol, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire de cette ville, lequel lot numéro six commence à une distance d'environ 126 pieds du coin des rues Laharpe et Claiborne, et mesure 31 pieds 8½ pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, et contigué au côté arrière de celle-ci, selon qu'il se voit sur le plan de Rougerol et qui est à une distance de 100 pieds de la rue Claiborne et mesure 30 pieds au long de la ligne du lot No. 6, sur une ligne parallèle à la rue Claiborne sur une profondeur dans la direction de la rue Derbigny de 55 pieds, 9 pouces et 2 lignes entre lignes égales et parallèles, la dite portion vacante de terre étant composée des fonds extrêmes des lots originaux Nos. 23 et 25, sur un plan dressé par Gonzales, en date du 27 fevrier 1849.

Conditions—Comptant; acte de vente passé devant Félix J. Puig, notaire, aux dépens de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt demandé au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
A. A. DE CALONGNE, Avocat pour les demandeurs.
GAGE, BALDWIN & CRABITES, Avocats pour les défendeurs.
mai 14 17 24 31—juin 7 14 16

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans les Troisième, Sixième et Septième Districts.

1e—No. 5524 rue Perrier, entre les rues Octavia et Joseph.

Nos. 1819-1821 rue Allen, entre les rues N. Prieur et N. Roman.

Nos. 4116-4118 rue Général Ogden, entre les rues Marks et Pear.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,171 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois dans la ville de Rickerville, Paroisse de Jefferson, désigné comme le lot Seize de l'ilet No. 35, qui est borné par les rues Octavia, Coliseum (autrefois Plaquemine), Joseph et Perrier, d'après un plan de la dite ville de Rickerville, dessiné par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de James Graham, notaire à cette époque; le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier, sur une profondeur de cent pieds six pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

2e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 880, borné par les rues Allen, Nord Prieur, Nord Roman et Annette, désigné par la lettre B, sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Geo. de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 8 novembre 1906, et annexé à un acte d'achat par Mlle G. I. Townsley à Mme Mary Kelly, passé devant Jules F. Meunier, notaire, daté le 14 janvier 1909, et le dit lot, d'après le dit croquis, avoisine le lot la lettre A, et mesure trente-et-un pieds de face à la rue Allen, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, et le dit lot se compose de ce qui reste de la portion du lot No. 22, qui est de vingt-deux pieds quatre pouces et de huit pieds huit pouces du lot No. 24.

3e—Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No. 651, borné par les rues Général Ogden, Marks, Holly Grove et Pear, désigné par le No. 6, et partant d'un point de 120 pieds du coin des rues Général Ogden et Marks, mesure trente pieds de face à la rue Général Ogden, par cent vingt pieds de profondeur, d'après un plan de H. C. Brown, daté le 20 août 1908.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK, Avocat pour la demanderesse.
avril 24 25—mai 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal —— rue Valette, entre les rues Newton et Diana.

Tom Sweeney vs. Pine Grove Realty Company, Incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,161 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 179, borné par les rues Valette, Newton, Belleville (autrefois Chestnut) et Diana, désignés par les numéros quatorze, quinze et seize, sur un croquis de A. de Armas, daté le 12 avril 1889, annexé à un acte de W. H. Seymour, notaire, d'après lequel croquis les dits lots mesurent comme suit: Lots Nos. 14 et 15 ont chacun trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Valette, par cent vingt pieds de profondeur, et le lot No. 16 mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Vallette, par cent trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles A. F.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, Avocat pour le demandeur.
avril 24—mai 1 8 15 22 28